
Conseil économique et social

Session de fond de 2005

Débat général

36e séance

Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme [14]

b) Développement social

c) Prévention du crime et justice pénale

- d) *Stupéfiants*
- e) *Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés*
Organisations non gouvernementales [12]
- Le Conseil reprend l'examen des points subsidiaires.
- Le représentant de la Jamaïque (au nom du Groupe des 77 et de la Chine) fait une déclaration.
- Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme* [14]
- e) *Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés*
Décision sur le projet de résolution E/2005/L.17
- Le Conseil adopte le projet de décision E/2005/L.17.
- Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions* . . [7]
- c) *Coopération internationale dans le domaine de l'informatique*
Décision sur le projet de résolution E/2005/L.33
- Le Conseil adopte le projet de résolution E/2005/L.33, tel qu'il a été révisé oralement.
- f) *Groupe d'étude des technologies de l'information et des communications*
Décision sur le projet de résolution E/2005/L.23
- Après avoir entendu des déclarations des représentants du Royaume-Uni (au nom de l'Union européenne), des États-Unis et de la Fédération de Russie, le Conseil reporte la décision sur le projet de résolution E/2005/L.23 à une date ultérieure.
- Coopération régionale – Thème “Réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris de ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire : une perspective régionale”* [10]
- Décision sur le projet de résolution E/2005/L.21*
- À la suite d'une déclaration du représentant du Royaume-Uni (au nom de l'Union européenne), le Conseil reporte la décision sur le projet de résolution E/2005/L.21 à une date ultérieure.
- Questions relatives à l'économie et à l'environnement* [13]
- c) *Statistique*
Recommandations contenues dans le document E/2005/24, Supplément No 4
- Le Secrétaire du Conseil fait une déclaration.
- Projet de résolution figurant dans la section A du chapitre premier*
- Le Conseil adopte le projet de résolution.
- Projet de décision figurant dans la section B du chapitre premier*
- Le Conseil adopte le projet de décision.
- Le représentant des États Unis fait une déclaration.
- f) *Population et développement*
Recommandations contenues dans le document E/2005/25, Supplément No 5
- Le Secrétaire fait une déclaration orale concernant les incidences sur le budget-programme.

Projet de décision figurant dans la section A du chapitre premier

Le Conseil adopte le projet de décision.

i) *Forum des Nations Unies sur les forêts*

Recommandations contenues dans le document E/2005/42, Supplément No 22

Projet de résolution à la section A du chapitre premier

Le Conseil adopte le projet de résolution.

Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme [14]

c) *Prévention du crime et justice pénale*

Recommandations contenues dans le document E/2005/30, Supplément No 10

Le facilitateur de la délégation d'observation de la Suisse fait une déclaration.

Le Conseil décide de maintenir, pour adoption par le Conseil, les six projets de résolutions contenus à la section A du chapitre premier du Rapport, dont la Commission recommande l'adoption par l'Assemblée générale.

Projets de résolution I, II, III, IV, V et VI figurant dans la section A du chapitre premier

Le Conseil adopte les projets de résolution I, II, III, IV, V et VI, tels qu'ils ont été révisés oralement.

Projets de résolution VII, VIII, IX et X figurant dans la section B du chapitre premier

Le Conseil adopte les projets de résolution VII, VIII, IX et X, tels qu'ils ont été révisés oralement

Projets de décision I, I, et III figurant dans la section C du chapitre premier

Le Conseil adopte les projets de décision I, II et III.

Le représentant du Royaume-Uni (au nom de l'Union européenne) fait une déclaration.

Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme [14]

d) *Stupéfiants*

Recommandations contenues dans le document E/2005/28, Supplément No 8

Projet de résolution figurant dans la section A du chapitre premier

Le Conseil approuve le projet de résolution.

Projets de résolution I, II, III et IV figurant dans la section B du chapitre premier

Le Conseil adopte les projets de résolution I, II, III, et IV.

Projets de décision I et II figurant dans la section C du chapitre premier

Le Conseil adopte les projets de décision I et II.

37e séance

Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme [14]

f) *Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban*

g) Droits de l'homme

h) Instance permanente sur les questions autochtones

Le Conseil commence l'examen des questions en entendant une déclaration liminaire du Directeur du Haut Commissariat aux droits de l'homme (au titre de l'alinéa g)).

Les représentants de la Chine et de la Fédération de Russie font des déclarations.

Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme : Instance permanente sur les questions autochtones [14 h)]

Recommandations contenues dans le rapport de l'Instance permanente sur les questions autochtones (E/2005/43)

Projet de décision I

Le Secrétaire fait une déclaration concernant les incidences sur le budget-programme du projet de décision.

Le Conseil adopte ensuite le projet de décision.

Projet de décision II

Le Conseil adopte le projet de décision.

Projet de décision III

Le Conseil adopte le projet de décision et le représentant des États-Unis fait une déclaration.

Le Conseil termine ainsi l'examen des recommandations contenues dans le rapport de l'Instance permanente sur les questions autochtones.

Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme : Droits de l'homme [14 g)]

Recommandations contenues dans le rapport de la Commission des droits de l'homme (E/2005/23)

Le Conseil reporte l'examen des recommandations contenues dans le rapport à la séance suivante.
